

A Mantes-la-Jolie, le maire candidat à la succession de Pierre Bédier

PAS DE SURPRISE à l'UMP : c'est bien le maire de Mantes-la-Jolie qui portera les couleurs du parti pour l'élection cantonale partielle qui se tiendra les 21 et 28 juin. Michel Vialay a confirmé hier cette information qui était connue depuis plusieurs jours. Il tentera de reprendre le fauteuil de Pierre Bédier, vacant depuis le 20 mai à la suite de son inéligibilité dans une affaire de corruption. « J'ai pris ma décision il y a peu », confie Michel Vialay, selon qui aucun autre candidat ne s'est déclaré à l'UMP. Mathé-

matiquement, l'édile est bien placé : le territoire du canton se confond avec celui de la ville et Michel Vialay avait été élu dès le premier tour lors des dernières municipales.

De son côté, le MoDem hésite encore à envoyer un candidat.

La gauche tentera de renverser cette logique arithmétique. Mais elle part divisée puisque les communistes et les socialistes se lancent dans la bataille. Au PC, les militants ont choisi Marc Jammet jeudi soir, au cours d'un vote interne.

« L'enjeu, c'est de ne pas laisser tous les pouvoirs à la droite », confie celui qui est également conseiller municipal de Mantes-la-Jolie.

Les socialistes doivent, eux, désigner leur candidat en milieu de semaine prochaine. Guillaume Quévarec s'est d'ores et déjà positionné. « Nous rêvons d'un candidat unique à gauche. Si on y va dispersés, c'est une machine à perdre », regrette Joël Mariojouis, conseiller municipal du groupe Decil, qui a décidé de ne pas se présenter.

M. G.